

N° 222 AVRIL 2012
SOMMAIRE

P2	STAGE SYNDICAL - LE SNES EN CONGRÈS
P3	ACADÉMIE - VIE DU SYNDICAT
P.4 à 7	ÉLECTIONS INTERNES
P8	ACADÉMIE

**Programme ECLAIR :
mise à mal de l'éducation prioritaire**

Un dispositif néfaste

C'est à l'initiative d'un ancien recteur de l'académie de Nice que le ministre Luc Châtel a pris des mesures désastreuses pour l'éducation prioritaire. Ce programme a un double objectif : détruire le système de l'éducation prioritaire et tester puis généraliser des procédures managériales dérogatoires de gestion des personnels. Ce dispositif préfigure un système éducatif constitué d'établissements de plus en plus autonomes, éventuellement mis en réseau, dont la clef de voûte consiste à renforcer considérablement les prérogatives des chefs d'établissement en matière éducative et pédagogique mais aussi pour la gestion des personnels. En réalité, cette autonomie des établissements est celle du chef d'établissement et du recteur d'académie.

En terme de politique éducative, l'ensemble du dispositif « ÉCLAIR » relève d'une idéologie profondément réactionnaire : prétendre résoudre la difficulté scolaire en extrayant du droit commun les élèves des milieux populaires.

La gestion des personnels dévolue aux chefs d'établissement, selon un plan piloté à l'échelon ministériel : lettres managériales de mission individuelle, création de hiérarchies intermédiaires, différenciation en matière de rémunération par le biais d'indemnités et de primes, avis prépondérant sur les questions d'avancement n'est pas acceptable.

L'édifice est couronné par le recrutement local. Une simple circulaire parue au BO institue une procédure irrégulière de recrutement : l'affectation des personnels sur la base du choix du seul chef d'établissement et le contournement des instances paritaires compétentes en matière de mutation et d'affectation. Tout se met en œuvre dans la plus grande opacité, en dehors de tout contrôle paritaire, c'est la porte ouverte à tous les copinages.

Une rectrice zélée et aux ordres ?

Ces dispositions ne semblent pas suffisantes à notre rectrice qui a décidé de refuser l'affectation dans les établissements de type ECLAIR (6 dans notre académie) aux collègues qui en font la demande au mouvement intra. Seuls ceux qui ont candidaté au « dispositif Châtel », donnant les pleins pouvoirs aux seuls chefs d'établissement et au recteur de l'académie, auront la possibilité d'être nommés ! Pire, un collègue se retrouve en mesure de carte scolaire depuis un établissement ECLAIR alors qu'un poste se libère dans l'établissement ECLAIR où il est actuellement titulaire ! Absurdité d'un système purement idéologique et complètement contre productif. Il n'est d'autre voie que d'abandonner ce dispositif. Des discussions sur l'éducation prioritaire doivent s'ouvrir sur de toutes autres bases.

*N'oubliez pas votre
cotisation syndicale*

Édito

Une autre politique

Les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles montrent que la majorité des Français a choisi de rompre avec la politique menée depuis 5 ans par Nicolas Sarkozy et qu'elle en souhaite une autre. Les politiques budgétaire et sociale à l'œuvre, avec le soutien sans faille des députés de notre académie, ont accru les inégalités, creusé les clivages dans la société et affaibli les services publics. La politique éducative et les suppressions massives de postes ont aujourd'hui placé l'École, le second degré et ses personnels dans une situation dramatique. La nécessité d'une alternance politique doit être au rendez-vous au soir du 6 mai, car la poursuite de la politique actuelle serait totalement délétère pour l'avenir de la jeunesse, de nos métiers et plus largement du pays.

Dans ce contexte, le SNES-FSU est convaincu qu'un plan d'urgence pour la rentrée 2012 est indispensable pour nos collègues, nos lycées et les personnels qui y travaillent afin de marquer une réelle rupture avec la politique menée toutes ces dernières années.

Il est urgent de mettre fin aux suppressions de postes en rompant immédiatement avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, en rétablissant des postes dans les établissements les plus en difficulté et en réemployant tous les non-titulaires. Cela nécessite bien sur d'engager immédiatement la diminution du nombre d'heures devant les élèves pour les stagiaires, de mettre en place des pré recrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire et d'alléger fortement le temps de service des AED qui se destinent aux métiers de l'Éducation.

Il faut aussi rompre avec les réformes régressives et inégalitaires : abandonner immédiatement le programme ECLAIR et son « new management », abandonner aussi le livret personnel de compétences en liaison avec les « écoles du socle », arrêter la réforme du lycée et de la voie technologique, abandonner la transformation des GRETA en GIP. Un moratoire sur la labellisation des différentes structures s'occupant de l'orientation est indispensable pour ne pas affaiblir le service public d'orientation de l'Éducation nationale.

Nos métiers doivent être respectés et revalorisés et la première mesure à prendre de toute urgence est l'abrogation des textes Châtel sur l'évaluation qui sont emblématiques de l'entêtement de ce gouvernement et des méthodes managériales que cet employeur veut nous imposer. Nos statuts doivent être respectés et il doit être mis fin sans délai au gel des salaires des fonctionnaires.

Le SNES-FSU propose à toute la profession de remplir dans les prochaines semaines des cahiers de doléances sur nos métiers et leurs conditions d'exercice. Ces cahiers seront les éléments centraux des états généraux du second degré que le SNES-FSU organisera à l'automne dans le cadre du débat public qu'il revendique pour l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'École. Dans l'attente, le SNES-FSU appelle tous les personnels où qu'ils se trouvent à participer aux différentes manifestations du 1^{er} mai pour porter les mesures d'urgence indispensables aux personnels et à notre outil de travail.

Richard GHIS, Nice, le 22 avril 2012.

Quel collège à l'heure du socle commun ?

Stage du 09 février

En ouverture du stage, Richard Ghis, secrétaire général académique a rappelé que les discours actuels ramènent le collège 20-30 ans en arrière, en le rattachant à l'école primaire, avec des professeurs plus polyvalents et que la profession refuse massivement cette vision.

Pendant la matinée, une trentaine de stagiaires a débattu de la question de l'Histoire des Arts (HDA). François Lecoince, du secteur national Collège a fait le point sur une mise en œuvre qui s'est faite dans la plus totale improvisation. Les enquêtes menées par le SNES mettent en lumière les nombreux dysfonctionnements, en particulier dans les conditions de l'évaluation. Les collègues ne sont pas satisfaits de l'introduction de l'HDA sous sa forme actuelle mais souhaitent en garder le principe. Le débat a fait apparaître que l'HDA se résumait souvent à une histoire de l'art, avec l'étude d'œuvres européennes appartenant au domaine des beaux-arts. L'intérêt de l'HDA réside essentiellement dans la valorisation des disciplines artistiques et dans le travail en interdisciplinarité.

L'après-midi, la réflexion s'est élargie au collège à l'heure du socle commun. L'empilement des mesures depuis 2005 tend à modifier par petites touches le collège, où l'ambition de la réussite pour tous est abandonnée, la volonté première étant de faire des économies. Nos métiers sont dénaturés et l'évaluation par le LPC est particulièrement néfaste pour les élèves. L'éducation prioritaire en paie le prix fort, avec la mise en place des ECLAIR où l'on expérimente à tout va. Comment riposter à ces attaques ? En investissant les instances au sein des établissements (CA, conseil pédagogique) pour s'opposer aux réformes en cours et en portant la réflexion sur les grands enjeux du collège : quelle prise en charge de la difficulté et de l'échec scolaire ?

Comment permettre aux collégiens de trouver une cohérence dans ce qu'ils apprennent ?...

Le congrès académique de NICE sera l'occasion de réfléchir aux évolutions nécessaires pour un collège au service de la réussite de tous les élèves.

Compte-rendu complet sur le site du SNES.

DIDIER GIAUFER – VASSILIA MARGARIA

STAGE SYNDICAL

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

LES NOUVEAUX PROGRAMMES : COMMENT FAIRE ?

Autour d'Alice Cardoso et de Fabrice Giovannazzi, une quinzaine de collègues étaient présents au lycée Thierry Maulnier. Grâce à la venue d'Alice Cardoso nous avons pu comprendre comment il fallait revoir les programmes : réformer vite même si ce n'est pas bien !

La rédaction des programmes a été bâclée, de nombreuses incohérences sont observables, tandis que le temps imparti pour enseigner est réduit. Ce qui n'empêche pas que certains groupes de pressions ou communautaires ont obtenu des chapitres dont la plupart ne seront matériellement pas faisables. Car la critique essentielle qui relève d'un réel malaise repose sur l'infaisabilité de la plupart des programmes particulièrement au lycée en première. Et le ministère qui n'a plus les moyens d'une vraie formation continue propose Eduscol qui explique aussi bien l'esprit des programmes que leur évidence à des enseignants décidément frileux !

Les programmes de collège : la mise en place des nouveaux programmes a commencé avec le niveau sixième depuis la rentrée 2009, le niveau cinquième en 2010 et le niveau quatrième cette rentrée, les inquiétudes pour les troisièmes sont nombreuses en histoire avec une entrée de programme délicate (« Un siècle de transformations scientifiques, technologiques, économiques et sociales »). Perplexité aggravée face à l'enseignement de l'Histoire des Arts dont nous constatons bien des différences dans les mises en œuvre !

Certaines nouvelles entrées sont stimulantes comme cette partie en cinquième intitulée « regards sur l'Afrique », qui ne remet en rien en cause l'histoire « nationale » comme cela a été évoqué dans les médias. Les nouveaux programmes en géographie déstabilisent les collègues en raison d'un sentiment de « déspatialisation » des études au détriment du développement durable, thème très redondant dans la scolarité des élèves. Réflexion poursuivie autour de la question du récit ou de la

place de l'étude de cas en Géographie.

Par ailleurs, la tentative de mise en place du livret de compétences inquiète et pas seulement dans la perspective du DNB.

Il semble pourtant qu'en lycée ce soit pire ! Incohérence et particulière impossibilité à mener et terminer sereinement les nouveaux programmes de première. Heureusement les élèves de 1ère Scientifique sont travailleurs et de bonne composition ! Ce ne sont plus des cours d'Histoire Géographie mais bien un parcours du combattant ; aussi bien pour les collègues qui travaillent à s'en rendre malades que pour des élèves qui apprennent sans espérer tout comprendre !

Est-il par exemple raisonnable de dissocier les faits économiques des événements politiques pour les années trente en particulier et l'ensemble du XXe siècle en général ? Comment traiter de la guerre froide et des nouvelles conflictualités en 7 heures ? Comment dissocier la mise en place du régime soviétique de la première guerre mondiale ?

Enfin, l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat pour les premières scientifiques ne fait-elle pas courir le risque d'un nivellement par le bas de la culture générale de ces élèves ? Surtout lorsque les exigences revues à la baisse pour la composition ne semblent être que la volonté d'alléger les exigences scientifiques d'une épreuve censée sanctionner la capacité de raisonnement et de mise en ordre par écrit d'une question historique ou géographique.

Où allons-nous et pourquoi si vite ? En attendant, les élèves s'accrochent et le pourcentage de 1^{ères} scientifiques qui demandent l'option en terminale s'annonce fort ! On aura cru réduire et simplifier autant pour faire des économies que pour rassurer des élèves surchargés de travail. Mais en fin de compte, ce sont les élèves qui demandent de ralentir, expliquer et de leur proposer de vraies compositions pour apprendre à bien argumenter et rédiger !

MONIQUE JACOMINO – ANTHONY TONNERRE

LE SNES EN CONGRÈS

D'ANTIBES À REIMS, DÉBATTRE, ÉLABORER.

Le congrès national du SNES-FSU s'est tenu à Reims du 2 au 6 avril 2012. 480 délégués venus de toutes les académies, ont débattu et ont posé les mandats à mettre en œuvre par les équipes militantes qui seront élues par les syndiqués du 9 au 31 mai. Notre académie était représentée à ce congrès national par 15 délégué(e)s : elles et ils ont porté les débats et les mandats du congrès académique du SNES des 22 et 23 mars à Antibes et ont contribué à l'élaboration collective.



RENTRÉE 2012 : SI RIEN NE CHANGE ...



PAR
MARYVONNE GUIGNONNET



ET
JEAN-PAUL CLOT

Dans le contexte actuel de crise économique et politique, l'éducation, la formation des jeunes et la recherche doivent être pensées comme des investissements et des leviers essentiels pour construire une société solidaire et plus juste et non comme des coûts à réduire. Plus que jamais l'École publique est irremplaçable pour déjouer les déterminismes. Or, la politique éducative menée notamment depuis 2005 conduit à une véritable impasse : les choix budgétaires, les « réformes » régressives, la mise en concurrence des élèves, des agents, des écoles et des établissements, affaiblissent délibérément le service public d'éducation et marquent un renoncement à une réelle ambition pour tou-tes les élèves et étudiant-es, notamment ceux de milieux populaires ; ces orientations accentuent les inégalités et le tri social.

La rentrée 2012 s'inscrit malheureusement dans ce parcours de renoncement de la part du gouvernement en place. Pour le département du Var, avec 170 élèves de plus prévus par rapport à l'année dernière, nous arrivons tout de même à un solde négatif de 36 postes. Dans les collèges et segpa, le CTSD du Var a constaté que les documents de l'IA faisait mention d'un total de 40 suppressions et de 17 créations donc un solde de moins 23 postes ; dans les lycées, alors même qu'on attend 197 élèves de plus, le solde est nul : 23 suppressions et 23 créations (qu'est-ce que cela serait si en plus on n'avait gagné aucun élève !) ; dans les LP, on note sur les documents 21 suppressions et 8 créations donc un solde de moins 13 postes. Suite à nos interventions lors du CTSD, les élu-es SNES-FSU ont pu éviter la fermeture d'un poste de lettres classiques au collège de Saint-Tropez et d'un poste de technologie au collège Reynier ; ils ont demandé et obtenu la création d'un poste de physique au lycée Dumont d'Urville. Au final, grâce aux remontés des élu-es au CA des établissements qui nous ont permis d'argumenter en CTSD, nous sommes passés d'un solde négatif de 23 postes à un solde de moins 20 postes. Les postes avec compléments de services non légaux, c'est à dire sur deux communes différentes, sont au nombre de 67 dans le Var : ils diminuent très légèrement par rapport à cette année scolaire. Dans le département des Alpes-Maritimes, le bilan est sans appel : 51 postes fermés dans les collèges, 25 dans les lycées généraux et professionnels pour une prévision de 347 élèves accueillis en moins

soit un poste fermé pour cinq élèves en moins. Sur les 76 fermetures, 50 le sont sur des postes occupés : il y aura donc 50 mesures de carte scolaire, cinquante collègues devront être réaffectés dans un autre établissement. Une des conséquences sera des possibilités de mutation en moins pour les collègues désireux de changer d'établissement. Les discours du président candidat et de son ministre ne peuvent pas cacher la réalité de la rentrée 2012 : augmentation des effectifs par classe, forte diminution des moyens de remplacement, multiplications du nombre d'enseignants affectés sur deux établissements, poids accru des heures supplémentaires.

Naturellement, les élus du SNES-FSU ont voté contre ces suppressions de postes rejoins par les élus de la CGT et de l'UNSA. Seul le SNALC s'est abstenu.

La mise en place rapide d'une autre politique est nécessaire. L'éducation doit redevenir un investissement d'avenir pour notre jeunesse et pour notre pays.

Nous avons signalé lors du CTSD quelques cas problématiques d'établissements où les textes n'ont pas été respectés ou ne l'ont été que suite aux véhémentes protestations des élu-es du SNES en CA : refus du chef d'établissement de convoquer un nouveau CA alors même qu'il y a eu un vote majoritaire contre la répartition horaire ; refus de faire voter des propositions de créations émanant des élu-es du personnel ; refus de faire voter une répartition autre que celle présentée par le chef d'établissement. Même si ces cas sont à la marge, il nous faut rester vigilant-es : l'année dernière, lorsque ce type d'atteinte à la démocratie s'est produit, nous sommes intervenu-es et les choses sont rentrées dans l'ordre dans la plupart des établissements concernés, il ne faut donc pas relâcher la pression. Signalons aussi parfois l'indigence des documents : le seul trmd présenté aux élu-es sans aucune clef de répartition par exemple avec l'obligation pour les élu-es parents et enseignant-es de tout reconstituer eux-mêmes. Petit progrès cette année : apparemment il n'y a eu aucun refus de faire voter le TRMD : on progresse ! Un jour peut-être les textes seront intégralement respectés par ceux-là mêmes qui représentent l'État dans nos établissements sans que les syndicats ne fussent intervenir en instaurant un rapport de force et/ou en demandant à l'IA d'intervenir.

Hors classe des certifiés et des CPE, c'est maintenant !

Si la procédure d'accès à la hors classe reste inchangée cette année (candidature automatique dès le 7e échelon au 31/12/2011), l'administration a décidé de revoir le barème mais dans un sens qui ne nous paraît pas suffisant. Les équilibres que nous avons connus jusqu'à aujourd'hui ne sont pas améliorés et les modifications du barème mettront encore en concurrence des collègues disposant d'une carrière complète et des collègues plus jeunes dont l'avancement à la classe normale n'est pas terminé et pour lesquels le bénéfice financier d'une promotion sera relatif.

Il est indispensable de suivre sa carrière, d'autant que les opérations annuelles concernant les promotions (avis des chefs d'établissements et des IPR) sont bien avancées. C'est sur ces avis notamment que le Recteur s'appuiera pour inscrire les collègues au tableau. Afin de mesurer les incidences de ces avis sur les promotions, il est indispensable de les consulter sur l-prof.

Consultation pour les CPE : à compter du 2 mai, CAPA prévue le 14 mai
Consultation pour les certifiés : à compter du 15 mai, CAPA prévue le 29 mai 2012

N'hésitez pas, après consultation, à demander des explications sur ces avis de manière individuelle et /ou collective au chef d'établissement ET à l'IPR de la discipline. Pour tout conseil, question ou aide, n'hésitez pas à contacter vos élus SNES-FSU en vous adressant à la section académique.

Certifiés : évolutions du barème
Notation sur 100 (note administrative sur 40 et pédagogique sur 60 au 31/08/2011).

Concours : 5 pts
Bi-admissibilité : 10 pts
Accès au 10^e échelon (au 31/12/11) : 30 pts non cumulables avec l'accès au 11^e.
Accès au 11^e échelon (au 31/12/11) : 35 pts puis 5 pts par an dans le 11^e (dans la limite de 10 ans).
Affectation en ambition réussite en ZEP ou sensible pour 5 années consécutives : 10 pts. Attention, en cas d'exercice en ZEP dans une autre académie, transmettre les pièces justificatives dès aujourd'hui au rectorat.
Avis des chefs d'établissements et IPR : de 0 à 25 pts.

N'oubliez pas de nous transmettre la fiche syndicale téléchargeable à l'adresse suivante.
http://www.nice.snes.edu/IMG/pdf_fich_hc_certifies-cpe.pdf

VIE DU SYNDICAT

LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIER ADOPTÉS

Le pourcentage de votants est en léger recul (-1,87) avec une augmentation dans les Alpes-Maritimes (+1,89) et une baisse dans le Var (-6,34). Le rapport d'activité académique est approuvé à 85,60 % (-0,11) et le rapport financier est approuvé à 87,04 % (+1,30).

	RAPPORT D'ACTIVITÉ		RAPPORT FINANCIER	
INSCRITS	2168		2168	
VOTANTS	885	40,82%	885	40,82%
BLANCS, NULS	16		16	
EXPRIMÉS	869		869	
POUR	742	85,39%	753	86,65%
CONTRE	38	4,37%	17	1,96%
ABSENTIONS	89	10,24%	99	11,39%

Émancipation

Pour un syndicalisme de lutte, indépendant de tout gouvernement !

Depuis leur accession au pouvoir, Sarkozy et l'UMP ont procédé à des attaques sans précédent contre l'école publique et ses personnels. Se débarrasser de Sarkozy et du gouvernement UMP est nécessaire, mais pas suffisant : quel que soit celui qui lui succèdera, le syndicalisme doit avant tout porter les revendications des personnels.

POUR UN SYNDICALISME REVENDICATIF La première priorité, c'est d'**exiger clairement l'abrogation de toutes les contre-réformes des dernières années (lois d'orientation de 2005, sur l'orientation et la formation tout au long de la vie de 2009, Livret Personnel de Compétences, "socle commun" et "écoles du socle", réformes du lycée, mastérisation, décret Chatel sur l'évaluation...), l'arrêt des suppressions de postes, le droit à la formation et le renforcement des garanties statutaires des personnels.** Nous sommes pour la **titularisation immédiate** et sans condition de tous les précaires, l'arrêt du recrutement de hors statuts, la création de tous les postes statutaires nécessaires.

Plus généralement, nous proposons de mettre en avant des **revendications qui unifient les salarié-e-s** (300 • pour tous, arrêt des licenciements...) et renforcent les luttes au lieu de les isoler par catégorie.

Les progrès sociaux s'obtiennent par les mobilisations, et non par un "dialogue social" visant à faire accompagner la politique gouvernementale par les syndicats. Nous sommes très attachés à **l'indépendance syndicale**, face à tout gouvernement comme face aux partis politiques.

PARTIR DES INITIATIVES À LA BASE débattues collectivement dans les assemblées générales (AG intersyndicales d'établissements, de bassins...). Sans pour autant négliger le rôle des syndicats ! Cela permet de mettre en place des initiatives locales, de préparer les grèves, de définir des revendications à partir de la réalité sur le terrain.

Mais aussi **utiliser toutes les formes d'action** : refus ou boycott, pratiques de désobéissance civile, occupations, blocage du système (grève à la rentrée par exemple)... qui peuvent être efficaces. **En même temps la grève reste fondamentale**, notamment la grève reconductible et pas seulement une grève de 24 h de temps à autres.

POUR UNE ÉCOLE VRAIMENT DÉMOCRATIQUE : Le SNES doit se doter d'un projet progressiste pour donner à tous les élèves, dans un espace commun de scolarisation, une culture large, critique, à un rythme adapté, avec maintien du cadre national (horaires, contenus, diplômes...). Les conditions doivent en être réunies : **baisse des effectifs (25 élèves maximum)**, dédoublements, suivi et aide, etc.

Une école démocratique et égalitaire c'est aussi une école laïque, qu'il faut défendre avec intransigeance face aux lobbies religieux ou patronaux.

POUR LA SOLIDARITÉ COLLECTIVE : le syndicalisme c'est aussi soutenir les collègues réprimés, défendre les libertés syndicales et plus globalement les droits (enfants de sans papiers avec RESF, droits des femmes...).

Vous voulez un autre syndicalisme ?

Votez "Émancipation" !

Pour tout contact : emancipation83@wanadoo.fr, site : <http://83.emancipation.fr/>

École Émancipée

POUR UN SNES DE LUTTE ET DE COMBAT
VOTEZ ÉCOLE ÉMANCIPÉE, tendance de la FSU

Les instances académiques élues seront amenées à analyser la politique gouvernementale, définir des revendications, et proposer les moyens d'action.

Voter pour la liste ÉÉ, c'est défendre **un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, porteur d'un projet de société alternative.**

Nous nous battons notamment contre **une école du tri social** et réclamons le droit à une formation ambitieuse pour tous, dispensée par des **professionnels eux-mêmes formés**, au statut garanti.

Nous nous investissons dans la FSU pour travailler à **l'élaboration de positions fédérales** communes et solides, seules capables de faire émerger des luttes victorieuses. L'intervention à cet échelon est donc essentielle pour défendre **l'École et le Service Public.**

Nous nous battons aussi sur des démarches interprofessionnelles comme la lutte pour l'annulation des dettes publiques illégitimes, prétextes à toutes les régressions sociales

Nous sommes également favorables aux **démarches intersyndicales**,

nous aspirons à la convergence des luttes, et recherchons **l'unité interprofessionnelle**. Mais l'unité ne doit pas se faire au détriment de l'action. Elle doit servir à la construction de luttes massives nécessaires pour empêcher le gouvernement d'imposer ses plans d'austérité. Pour nous, le SNES doit favoriser les Assemblées Générales démocratiques.

Voter pour la liste ÉÉ, c'est voter pour des militant-e-s syndicaux et pédagogiques investi-e-s à tous les niveaux du syndicat : S1, permanences, élu-e-s, commissaires paritaires, bureau académique. Nos positions défendent aussi la rotation des mandats et favorisent la présence des femmes en construisant un syndicalisme mixte. **C'est la convergence de toutes les luttes (féministes, citoyennes, internationales, ouvrières, écologiques, etc.) que nous appelons.** Le droit de tendance est cette possibilité de faire s'exprimer plusieurs sensibilités lors du débat syndical. C'est ce qui garantit un syndicalisme **autocritique et démocratique.**

VOTEZ ET FAITES VOTEZ ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Unité & Action

Unité et Action pour un syndicalisme offensif et déterminé

Face à un gouvernement qui a multiplié les attaques frontales contre le service public, le système éducatif et ses personnels relayées dans notre académie par une politique rectorale du même acabit, le SNES-FSU a organisé pied à pied la lutte en recherchant inlassablement l'unité d'action. Par notre détermination à mener l'action, nous avons réussi à construire des mobilisations communes (intersyndicale du second degré pour agir contre le projet d'évaluation, les budgets d'austérité,...). Mais nous avons su aussi prendre nos responsabilités de syndicat majoritaire dans le second degré pour dénoncer la casse du service public d'éducation (fermetures massives des postes, refus collectif des heures supplémentaires,...) ou la remise en cause des garanties communes (volonté de traiter différemment les collègues au mouvement intra, mise à mal des CoPsy...). Toutes les actions tant nationales que locales ont toujours été menées dans la transparence et au plus près des collègues.

Nous avons à chaque fois, avec l'aide des militantes et des militants des sections d'établissement (S1), popularisé auprès de l'opinion publique et des parents d'élèves, nos revendications tant sur le plan de l'orientation du système éducatif que sur les conditions de travail des personnels. Ce travail est encore plus indispensable en cette période d'élections présidentielle et législatives.

Nous vous proposons de continuer cette stratégie qui a largement été approuvée par les syndiqués lors du vote des rapports d'activité et financier.

Pour Unité et Action, le SNES-FSU doit avoir deux objectifs majeurs :

- Une transformation du système éducatif qui permette la réussite de tous les élèves et combatte les inégalités sociales, spatiales et toute forme de discrimination. Cela passe impérativement par l'abandon de la réforme Châtel et par une autre réforme du lycée qui n'organise pas le tri sélectif des élèves, par une transformation du collège qui permette par des parcours diversifiés, la réussite et la poursuite d'études. Dans notre académie, qui connaît toujours les taux d'encadrement les plus faibles de France métropolitaine, un plan de rattrapage est urgent.

- Une revalorisation de nos métiers qui implique pour tous, une augmentation de nos rémunérations et une amélioration de nos conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Le retrait des textes Châtel sur l'évaluation qui laisse aux mains du seul chef d'établissement l'évolution de nos carrières et l'arrêt de la politique managériale que Sarkozy tente d'imposer sont nécessaires.

Le courant Unité et Action dans le SNES veut continuer à rassembler tous les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation en favorisant la vie syndicale dans les S1, en multipliant les réunions dans les établissements avec les militants à tous niveaux du SNES.

Pour un syndicalisme indépendant, offensif, majoritaire et force de proposition dans une fédération qui porte les valeurs et la défense des services publics, votez pour les militantes et les militants des listes Unité et Action.

Contacts : Richard Ghis, Coline Rozerot, Jean-Paul Clot :
ueta@nice.snes.edu

ÉLISEZ VOS DIRECTIONS DU 9 AU 31 MAI

Du mercredi 9 mai au jeudi 31 mai 2012 ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes nationale, académique et départementales qui seront responsables du SNES pour les deux années à venir.

4 votes sont à émettre

- au plan national : 2 votes

a) *une liste de candidat(e)s* à la commission administrative nationale du SNES (le « parlement » du syndicat), composée de 75 titulaires et 75 suppléant(e)s ;

b) *un(e) secrétaire (titulaire et suppléant(e))* pour la catégorie à laquelle vous appartenez,

- au plan académique : 1 vote

une liste de candidat(e)s à la commission administrative académique du SNES, composée de 34 titulaires et 34 suppléant(e)s ;

- au plan départemental (Var ou Alpes-Maritimes) : 1 vote

une liste de candidat(e)s au bureau départemental du SNES composée de 7 titulaires et 7 suppléant(e)s pour le bureau départemental des Alpes-Maritimes, de 12 titulaires et de 12 suppléant(e)s pour le bureau départemental du Var.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES et la FSU.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans **P'US**.

Chaque syndiqué est invité à se prononcer à bulletin secret.

Voter dans la section d'établissement

Prenez contact avec le représentant du SNES dans votre établissement pour obtenir le matériel de vote. Chaque section d'établissement doit organiser le scrutin.

Voter par correspondance

- Les retraités et les syndiqués «isolés» ont reçu à leur adresse personnelle le matériel de vote à retourner à la section académique.

Pour tout problème, n'hésitez pas contacter Alain Galan par téléphone : 04.97.11.81.50 les mardi, mercredi et jeudi après-midi et le vendredi, par fax : 04.97.11.81.51 ou par mail : agalan@nice.snes.edu.



Émancipation

Émancipation
Tendance Intersyndicale

Bureau départemental du Var

- 1.DAUPHINÉ Quentin (stagiaire, histoire-géo, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 - 2.LAURENTI Catherine (CPE, lycée Albert camus, Fréjus)
 - 3.LE JANNOU Youri (certifié, SVT, collège Paul-Emile Victor, Vidauban)
 - 4.GAUTHEROT Paul (certifié, mathématiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 - 5.FAURE Raymond (retraité, anglais, La Seyne-sur-Mer)
 - 6.JOUVENCEAU Nelly (retraîtée, documentation, Toulon)
 - 7.LAURENT Mathias (agrégé, mathématiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 - 8.DECAMPS Catherine (certifiée, histoire-géographie, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 - 9.VIVÉ Nathalie (agrégée, lettres modernes, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)
 - 10.MADORE Sylvie (certifiée, lettres modernes, collège Henri Matisse, Saint-Maximin)
 - 11.COZZUPOLI Véronique (certifiée, anglais, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 - 12.MONDY Sylvain (agrégé, mathématiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 - 13.FUSSLER Guillaume (certifié, philosophie, lycée Jean Moulin, Draguignan)
 - 14.DESAUTELS Nicole (retraîtée, lettres modernes, Toulon)
- Soutien démocratique :
- 15.LABORDE Nathalie (agrégée, sciences physiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)

NB : La tendance Émancipation ne présente pas de candidat-es à la commission administrative académique et au bureau départemental des Alpes-Maritimes.

École Émancipée

Commission Administrative Académique

- 1) Olivier SILLAM (certifié, histoire-géo, lycée Calmette, Nice)
- 2) Sylvie COSEDDU (certifiée, lettres modernes, collège Paul Langevin, Carros)
- 3) Philippe GANDIN (certifié, histoire-géo, collège Paul Langevin, Carros)
- 4) Jessica DEVISMES (certifiée, espagnol, lycée Calmette, Nice)
- 5) Antonio MOLFESE (certifié, philosophie, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 6) Béatrice TRANI (certifiée, SES, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 7) Juliette LASSALLE (certifiée, histoire-géo, collège Bertone, Antibes)
- 8) Pierre-Yves LAFAGES (agrégé, lettres modernes, lycée Calmette, Nice)
- 9) Albertine BENEDETTO (agrégée, lettres classiques, lycée Jean Aicard, Hyères)
- 10) Anthony TONNERRE (certifié, histoire-géo, lycée Estiennes d'Orves, Nice)
- 11) Jacqueline VIGNAL (certifiée, espagnol, lycée Calmette, Nice)
- 12) Bernard RUQUET (certifié, philosophie, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 13) Gaëlle SARROCHE (certifiée, lettres modernes, collège R. Carlès, Contes)
- 14) Jean-Louis SATGÉ (agrégé, histoire-géo, lycée Estiennes d'Orves, Nice)
- 15) Florence PELLEGRINO (certifiée, lettres classiques, collège Paul Langevin, Carros)
- 16) Raphaël PRADEAU (certifié, SES, lycée de la montagne, Valdeblore)
- 17) Véronique DESPRETZ-DEVILLE (certifiée, éco-gestion, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 18) Mehdi EL HARZI (certifié, SVT, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 19) Rosalba CONTANT (certifiée, lettres modernes, collège Paul Langevin, Carros)
- 20) Thierry CAMOUS (agrégé, histoire-géo, lycée Camette, Nice)
- 21) Valérie URSO (certifiée, italien, lycée Amiral de Grasse, Grasse)
- 22) Cyril BOUDIE (certifié, technologie, collège Paul Langevin, Carros)
- 23) Ysabel LOPEZ-THOUEILLE (agrégée, espagnol, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 24) Charlotte TEULIER (certifiée espagnol, collège Yves Klein, La Colle-sur-loup)

Bureau départemental des Alpes-Maritimes

- 1) Olivier SILLAM (certifié, histoire-géo, lycée Calmette, Nice)
- 2) Sylvie COSEDDU (certifiée, lettres modernes, collège Paul Langevin, Carros)
- 3) Philippe GANDIN (certifié, histoire-géo, collège Paul Langevin, Carros)
- 4) Jessica DEVISMES (certifiée, espagnol, lycée Calmette, Nice)
- 5) Antonio MOLFESE (certifié, philosophie, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 6) Béatrice TRANI (certifiée, SES, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 7) Juliette LASSALLE (certifiée, histoire-géo, collège Bertone, Antibes)
- 8) Pierre-Yves LAFAGES (agrégé, lettres modernes, lycée Calmette, Nice)
- 9) Valérie URSO (certifiée, italien, lycée Amiral de Grasse, Grasse)
- 10) Anthony TONNERRE (certifié, histoire-géo, lycée Estiennes d'Orves, Nice)
- 11) Gaëlle SARROCHE (certifiée, lettres modernes, collège R. Carlès, Contes)
- 12) Bernard RUQUET (certifié, philosophie, lycée Renoir, Cagnes-sur-mer)
- 13) Charlotte TEULIER (certifiée espagnol, collège Yves Klein, La Colle-sur-loup)



NB : La tendance École Émancipée ne présente pas de candidat-es au bureau départemental du Var.

Unité & Action

Commission Administrative

Académique

1 - Ghis Richard	83	cert	math	clg	La Peyroua	Le Muy
2 - Giovanni Corinne	06	agr	LM	lyc	E. d'Orves	Nice
3 - Laugier Jean-Pierre	06	cert	SVT	lyc	Parc Impérial	Nice
4 - Bagge Julie	06	agr	philo	lyc	TZR - Apollinaire	Nice
5 - Queyroulet Dominique	83	cert	techno	clg	F. Mistral	Bormes
6 - Clot Jean-Paul	06	biadm	hist-g	lyc	Parc Impérial	Nice
7 - Galan Alain	06	cert	techno	clg	Carles	Contes
8 - Rozerot Coline	83	cert	hist-g	lyc	Lorgues	Lorgues
9 - Giauffer Didier	06	cert	SVT	clg	M. Jaubert	Nice
10 - Michelangeli Eric	06	agr	hist-g	lyc	Calmette	Nice
11 - Guignonnet Maryvonne	83	agr	LM	lyc	Rouvière	Toulon
12 - Gauvrit Frédéric	06	cert	hist-g	clg	International	Valbonne
13 - Serra Georges	83	agr	esp	lyc	Beaussier	La Seyne
14 - Langoureau Fabienne	06	agr	LM	lyc	Carnot	Cannes
15 - Negrel Frédéric	83	cert	hist-g	clg	H. Nans	Aups
16 - Verduci Cathy	06	cert	techno	clg	St Phalle	Valbonne
17 - Depresle Gilles	06	cert	math	lyc	P. Augier	Nice
18 - Chaumard Pascal	06	cert	doc	clg	Port-Lympia	Nice
19 - Giacomuzzo Nicole	83	agr	ita	lyc	Raynouard	Brignoles
20 - Giovanazzi Fabrice	06	cert	hist-g	lyc	E. d'Orves	Nice
21 - Becette Gael	06	cpe	educ	clg	R de Villeneuve	Villeneuve-Loubet
22 - Rongerard Alexandra	06	agr	anglais	lyc	Carnot	Cannes
23 - Muller Serge	06	cert	math	lyc	T. Maulnier	Nice
24 - Bartoletti Arlette	06	retr				Nice
25 - Liens Laurent	83	cert	SES	lyc	Camus	Fréjus
26 - Vullion Dominique	83	cert	SVT	clg	La Ferrage	Cuers
27 - Deblieux Patricia	06	cert	angl	clg	Cocteau	Beaulieu
28 - Vassilia Margaria	06	cert	doc	clg	L'Archet	Nice
29 - SchaeGIS Evelyne	83	agr	LM	lyc	Langevin	La Seyne
30 - Franco Véronique	06	cert	f. cont.	greta	DAFCO	Nice
31 - Lopez Laurent	83	cert	math	clg	Wallon	La Seyne
32 - Gugole Dominique	06	cert	math	lyc	Eucalyptus	Nice
33 - Thomas Thierry	83	cert	sc.phy	clg	Thomas	Draguignan
34 - Ferreri Claudine	83	dcio	orienta.	cio		La Valette du var
35 - Le Buzulier Isabelle	06	ctr	SES	lyc	Amiral	Grasse
36 - El Ouaraq Abdellah	83	cert	sc.phy	clg	La Peyroua	Le Muy
37 - Thomas Sylvie	06	cert	hist-g	lyc	International	Valbonne
38 - Michelangeli A.-Estelle	06	agr	LM	lyc	E. d'Orves	Nice
39 - Ricerchi Christophe	06	cert	hist-g	lyc	Parc Impérial	Nice
40 - Fache Maguy	83	retr				La Crau
41 - Lacomme M.-Agnès	06	cert	gé. bio	lyc	J. Ferry	Cannes
42 - Cantaloube Anne	83	biadm	angl	lyc	St Exupéry	St Raphael
43 - Rosso Baptiste	06	cert	techno	clg	L'Archet	Nice
44 - Nunez Isabelle	83	cert	esp	lyc	St Exupéry	St Raphael
45 - Bourgeois Fabien	06	cert	SES	lyc	International	Valbonne
46 - Saadoun Daniel	83	cert	techno	clg	l'Estérel	Saint-Raphael
47 - Gode Didier	06	cert	math	lyc	E. d'Orves	Nice
48 - Ventadoux Corine	83	cert	gé.bio	lyc	Bonaparte	Toulon
49 - Quignon Pascal	83	cert	math	clg	Les chênes	Fréjus
50 - Tiberti Alain	06	retr				Nice
51 - Albamonte Céline	83	biadm	LM	lyc	Dumont	Toulon
52 - Puyobro Olivier	06	cert	math	lyc	Parc impérial	Nice
53 - Gil Antoine	06	cert	esp	lyc	P. Augier	Nice
54 - Laugier Laurence	83	biadm	hist-g	clg	Cousteau	La Garde
55 - Clerc Geneviève	83	cert	hist-g	clg	La Ferrage	Cuers
56 - Barré Patricia	06	cert	doc	LP	Chiris	Grasse
57 - Cazes Pierre	83	cert	edu. mus.	clg	Ferrie	Draguignan
58 - Concas Christine	83	agr	math	clg	Léotard	Fréjus
59- Toussan Gérard	83	retr				Lorgues
60 - Sedes Magali	83	cert	SVT	lyc	Val d'Argens	Le Muy
61 - Jacomino Monique	06	cert	hist-g	lyc	E. d'Orves	Nice
62 - Pouchko Julie	83	copsy	orienta.	cio		La Seyne
63 - Bruyas Jean-Luc	06	cert	SVT	clg	Séguarane	Nice
64 - Disperati Marianne	83	cert	math	clg	J. d'Arbaud	Barjols
65 - Ghis Nicole	83	cert	SVT	clg	Villeneuve	Fréjus
66 - Hilliou Muriel	06	agr	hist-g	lyc	Calmette	Nice
67 - Levy Brigitte	83	cpe	educ	clg	St Cyr	St Cyr
68 - Delacruz Daniel	83	dcio	orienta.	cio		Toulon

Bureau départemental

du Var

1 - Rozerot Coline	cert	hist-g	lyc	Lorgues	Lorgues
2 - Queyroulet Dominique	cert	techno	clg	F. Mistral	Bormes
3 - Guignonnet Maryvonne	agr	LM	lyc	Rouvière	Toulon
4 - Casals Benoit	cert	hist-g	clg	Cousteau	La Garde
5 - Durup Nathalie	cert	math	clg	Les Eucalyptus	Ollioules
6 - Serra Georges	agr	esp	lyc	Beaussier	La Seyne
7 - Clerc Geneviève	cert	hist-g	clg	La Ferrage	Cuers
8 - Lopez Laurent	cert	math	clg	Wallon	La Seyne
9 - Fache Maguy	retr				La Crau
10 - Negrel Frédéric	cert	hist-g	clg	H. Nans	Aups
11 - Albamonte Céline	biadm	LM	lyc	Dumont	Toulon
12 - El Ouaraq Abdellah	cert	sc.phy	clg	La Peyroua	Le Muy
13 - Giacomuzzo Nicole	agr	ita	lyc	Raynouard	Brignoles
14 - Thomas Thierry	cert	sc.phy	clg	Thomas	Draguignan
15 - SchaeGIS Evelyne	agr	LM	lyc	Langevin	La Seyne
16 - Ferro Gerald	cert	g. méca.	lyc	Rouvière	Toulon
17 - Ferreri Claudine	dcio	orienta.	cio		La Valette du var
18 - Liens Laurent	cert	SES	lyc	Camus	Fréjus
19 - Vullion Dominique	cert	SVT	clg	La Ferrage	Cuers
20 - Laugier Laurence	biadm	hist-g	clg	Cousteau	La Garde
21 - Saadoun Daniel	cert	techno	clg	l'Estérel	Saint-Raphael
22 - Nunez Isabelle	cert	esp	lyc	St Exupéry	St Raphael
23 - Chauvin Hélène	cert	esp	clg	Cézanne	Brignoles
24 - Cantaloube Anne	biadm	angl	lyc	St Exupéry	St Raphael

unité
action

Bureau départemental des Alpes-Maritimes

1 - Clot Jean-Paul	biadm	hist-g	lyc	Parc Impérial	Nice
2 - Giauffer Didier	cert	SVT	clg	M. Jaubert	Nice
3 - Gugole Dominique	cert	math	lyc	Eucalyptus	Nice
4 - Antonini Emmanuel	cert	hist-g	clg	Matisse	Nice
5 - Langoureau Fabienne	agr	LM	lyc	Carnot	Cannes
6 - Rosso Baptiste	cert	techno	clg	L'Archet	Nice
7 - Lacomme M.-Agnès	cert	gé. bio	lyc	J. Ferry	Cannes
8 - Chaumard Pascal	cert	doc	clg	Port-Lympia	Nice
9 - Verduci Cathy	cert	techno	clg	St Phalle	Valbonne
10 - De Brun Erik	cert	edu. mus.	clg	Cassin	Tourette-Levens
11 - Gode Didier	cert	math	lyc	E. d'Orves	Nice
12 - Tiberti Alain	retr				Nice
13 - Laugier Jean-Pierre	cert	SVT	lyc	Parc Impérial	Nice
14 - Galan Alain	cert	techno	clg	Carles	Contes

De nouvelles mesures, dégradant encore les conditions de départ en retraite et le montant des pensions, sont intervenues au cours de l'année passée.

Afin de faire le point sur ces nouvelles dispositions tout en rappelant les précédentes, nous vous proposons de participer à un stage d'information sur ce thème des retraites le **mardi 22 mai 2012** de 9H30 à 16H30 dans les locaux du SNES, 264 Boulevard de la Madeleine à Nice. Ce stage sera animé par Claude Schmidt et Pierre Lacomme, qui sont en charge de ces dossiers au S3. Contenu du stage :

- Point d'actualité par Richard Ghis, secrétaire académique du SNES.
- Rappel des dispositions en vigueur et accent mis sur les dernières mesures.
- Conseils sur les stratégies personnelles de départ en retraite en fonction des situations personnelles (choix de la date et de l'âge, retraite pour invalidité ...)
- Calcul pratique des pensions.
- Pensez à avertir de votre participation le SNES par mail (s3nic@snes.edu) ou en téléphonant au 04 97 11 81 53 aussitôt que possible.

Agir pour le second degré dès à présent

Le SNES-FSU est porteur d'un projet éducatif de démocratisation axé sur un second degré cohérent qui amène une génération à l'acquisition d'une large culture commune et d'une qualification dans une des trois voies du lycée par une prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans. Il est urgent d'obtenir la mise en œuvre d'une politique ambitieuse pour le service public d'Éducation et pour ses personnels. Une nouvelle loi d'orientation doit être débattue et programmée. Dans ce contexte, le SNES-FSU appelle tous les personnels à participer dans les prochaines semaines à la rédaction de cahiers de doléances dans chaque établissement pour faire un état précis de nos difficultés, de nos besoins et de nos revendications.

Ces cahiers serviront de base lors des états généraux du second degré que le SNES-FSU organisera à l'automne dans le cadre d'un débat public que nous revendiquons. Une nouvelle loi d'orientation et de programmation ne pourra se faire sans le développement de l'emploi public dans le second degré, l'assurance de recrutements pour l'avenir, le respect et la revalorisation de nos métiers. La démocratisation de l'accès aux savoirs et aux qualifications est une impérieuse nécessité sociale, humaine et économique pour la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

Tous ensemble le mardi 1er mai 2012.

TOUS ENSEMBLE, PUBLIC-PRIVÉ

**LE 1^{ER} MAI,
OÙ QUE VOUS
SOYEZ,**

**MANIFESTEZ
POUR LE SECOND DEGRÉ ET
SES PERSONNELS !**



NICE

Au théâtre de Verdure à 10h

ANTIBES

Place des Martyrs de la Résistance à 9h30

CANNES

Monument aux morts devant la Mairie à 10h

TOULON

Place de la Liberté à 10h30

DRAGUIGNAN

Sous-préfecture à 10h30

Le 264 fait peau neuve !

Rendus nécessaires par des soucis d'infiltration d'eau par la toiture, d'importants travaux ont été menés au local de la Madeleine cette année.

Dans un premier temps, la toiture du bâtiment principal a été complètement remise à neuf (changement de tuiles, remise en état des corniches, charpente revue). La façade de ce même bâtiment a ensuite été rénovée dans toute la partie située sur le boulevard. Enfin, la cour située à l'arrière du local a été repensée (nouvelle étanchéité, agrandissement de l'espace) afin de pouvoir y stocker le matériel utile aux diverses manifestations. Les travaux s'achèveront sous peu par la remise en état de la toiture de l'amphithéâtre.

